



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE

---

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

Rectorat  
Division des examens  
et concours  
Service des sujets

Affaire suivie par  
Nicole MARTIN  
Téléphone  
04 73 99 34 50  
Fax  
04 73 99 34 19  
Mél.  
nicole.martin  
@ac-clermont.fr

3 avenue Vercingétorix  
63033 Clermont-Ferrand  
cedex 1

Clermont-Ferrand, le 12 février 2009

Le Recteur de l'Académie de Clermont-Ferrand  
Chancelier des universités

à

Mesdames et Messieurs les Rectrices et  
Recteurs d'Académie  
Division des examens et concours  
Monsieur le Directeur du SIEC

**Objet : Baccalauréat Professionnel « Sécurité – Prévention »  
Session 2009**

**Ref.** : Arrêté du 09 mai 2006

**I – CENTRES D'EXAMENS :**

Des centres d'examen seront ouverts dans les lycées professionnels publics préparant au baccalauréat professionnel « Sécurité – Prévention ».  
Les élèves des lycées professionnels privés sous contrat et les candidats des centres de formation d'apprentis où une formation dans cette spécialité est organisée subiront les épreuves soit dans un établissement public centre d'examen, soit dans leur établissement d'origine lorsque celui-ci aura été désigné par le Recteur comme centre d'examen annexe.

**II – DATES DES EPREUVES :**

Les épreuves écrites de la session 2009 se dérouleront selon le calendrier joint en **annexe I**.

L'organisation de l'épreuve facultative orale de langue vivante sera prise en charge par chaque académie.

L'organisation de l'épreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel (E3) sera prise en charge par chaque académie (sauf sous-épreuve U33 : voir calendrier).

### III – ORGANISATION DES EPREUVES :



217

#### **E1 EPREUVE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE ( coef. 4)**

Cette épreuve comprend deux sous-épreuves (E11 et E12)

##### **1. Sous-épreuve E11 – Cadre de la sécurité et de la prévention (U11) – Coef.3**

*1.1 Evaluation par épreuve ponctuelle pour tous les candidats, à l'exception de ceux de la formation continue conduite dans un établissement public habilité*

Cette épreuve, d'une durée de 3 heures, vise à évaluer la capacité du candidat à mobiliser ses connaissances et compétences dans les domaines institutionnel, juridique, administratif et sociologique de la sécurité et de la prévention.

L'épreuve comporte plusieurs parties en relation avec un thème d'activités professionnelles qui permet de contextualiser le questionnement. Elle prend appui sur des documents.

*1.2 Evaluation par contrôle en cours de formation pour les candidats de la formation continue conduite dans un établissement public habilité*

Le contrôle en cours de formation, d'une durée totale comprise entre 3 et 4 heures, comporte deux situations d'évaluation d'égale importance. Celles-ci sont organisées par le ou les professeurs [ou formateur(s)] ayant la responsabilité de l'acquisition des compétences énumérées ci-dessus. Elles donnent lieu à la production d'un document écrit par le candidat. Les critères d'évaluation sont ceux de l'évaluation ponctuelle correspondante.

Comportant plusieurs parties, chaque situation d'évaluation doit être en relation avec un thème d'activités lié à l'exercice de la profession et permettre de contextualiser le questionnement.

**À l'issue de chaque situation d'évaluation, le(s) professeur(s) en charge des enseignements professionnels de spécialité constituera(ont) pour chaque candidat un dossier comprenant :**

- l'ensemble des documents remis au candidat (sujets, documents annexes) pour effectuer le travail demandé pendant la situation d'évaluation,
- les documents rédigés par le candidat,
- une fiche d'analyse du travail effectué par le candidat, rédigée par le(s) professeur(s) des domaines professionnels, en terme de comparaison entre ce qui a été réalisé par le candidat et ce qui était attendu (barèmes détaillés et critères d'évaluation).

Seule cette fiche d'analyse sera transmise au jury, accompagnée de la proposition de note. Les autres éléments du dossier décrits ci-dessus



seront mis à la disposition, d'une part du jury qui pourra demander à en avoir communication, d'autre part de l'autorité rectorale pour la session considérée et jusqu'à la session suivante.

Après l'examen des documents fournis, le cas échéant, le jury formule ses remarques et observations et arrête la note.

3 / 7

## 2. Sous-épreuve E12 – Mathématiques (U12) – Coef.1

### ***2.1 Evaluation par épreuve ponctuelle pour tous les candidats, à l'exception de ceux de la formation continue conduite dans un établissement public habilité***

L'utilisation de calculatrices pendant cette évaluation est autorisée dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

Le formulaire officiel de mathématiques est intégré au sujet de l'épreuve.

### ***2.2 Evaluation par contrôle en cours de formation pour les candidats de la formation continue conduite dans un établissement public habilité***

Le contrôle en cours de formation comporte **trois situations d'évaluation** comptant chacune pour un tiers du coefficient de cette unité.

- Deux situations d'évaluation, situées respectivement dans la seconde partie et en fin de formation. Ces évaluations sont écrites et la durée de chacune est d'environ une heure trente.

- Une troisième situation d'évaluation est la réalisation écrite (individuelle ou en groupe restreint) et la présentation orale (individuelle) d'un dossier comportant la mise en œuvre de savoir-faire mathématiques en liaison directe avec la spécialité de chaque baccalauréat professionnel. Ce dossier peut prendre appui sur le travail effectué au cours des périodes de formation en milieu professionnel. Au cours de l'oral dont la durée maximale est de vingt minutes, le candidat sera amené à répondre à des questions en liaison directe avec le contenu mathématique du dossier.

## E2 EPREUVE DE SECURITE DE L'ENTREPRISE ( coef. 2)

Cette épreuve a pour but de vérifier l'aptitude du candidat à assurer la sûreté des locaux dont il a la charge, et de respecter les règles d'hygiène et de sécurité définies par le code du travail

**1. Evaluation par épreuve ponctuelle pour les candidats de la voie scolaire dans un établissement privé, ceux des CFA non habilités, ceux relevant de l'enseignement à distance ou de la formation continue conduite dans un établissement privé et les salariés justifiant de trois années d'activité professionnelle**



4 / 7

Il s'agit d'une épreuve écrite d'une durée de 2 heures.

## **2. Evaluation par contrôle en cours de formation pour les candidats de la voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, pour ceux des CFA habilités et ceux des formations continues conduites dans un établissement public**

Ce contrôle s'effectue au cours de deux situations d'évaluation d'égale importance organisées pendant la seconde année de formation dans l'établissement ou centre de formation.

La durée totale des évaluations par contrôle en cours de formation doit tendre vers la durée de l'épreuve ponctuelle.

A l'issue des situations d'évaluations, l'équipe pédagogique de l'établissement de formation adresse au jury une proposition de note sur la grille d'évaluation (**annexe V**).

E3 ÉPREUVE PRATIQUE PRENANT EN COMPTE LA FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL (coef. 10)
---

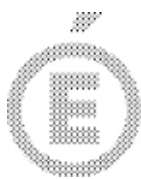
Cette épreuve comprend trois sous-épreuves (E31, E32 et E33)

### **1. Sous-épreuve E31 – Secours à personnes (U31) – Coef.3**

*1.1 Evaluation par épreuve ponctuelle pour les candidats de la voie scolaire dans un établissement privé, ceux des CFA non habilités, ceux relevant de l'enseignement à distance ou de la formation continue conduite dans un établissement privé et les salariés justifiant de trois années d'activité professionnelle*

Cette sous-épreuve, d'une durée de 30 minutes, se déroule sous la forme d'une situation simulée ou reconstituée.

Elle consiste à commander une équipe de secours lors de la prise en charge d'une victime en situation d'ur



5/7

Première situation d'évaluation :

- prendre en compte une victime et organiser son transport au moyen d'un VSAV

Deuxième situation d'évaluation :

- appliquer les mesures d'hygiène et de sécurité individuelles et collectives aux matériels et équipements armant le VSAV

La grille d'évaluation des périodes de formation en milieu professionnel est prise en compte.

La proposition de note finale est arrêtée conjointement par le tuteur du service d'accueil et le professeur (ou formateur) chargé des enseignements professionnels de spécialité. Elle est inscrite sur la grille d'évaluation (**annexe VI**) et transmise au jury.

NOTA : A l'issue des périodes de formation en milieu professionnel seront délivrées des attestations permettant de vérifier le respect de la durée de la formation en entreprise et le secteur d'activité de cette formation. Un candidat qui n'aura pas présenté ces pièces ne pourra pas valider les sous-épreuves : E31 – Secours à personnes (unité U31), E32 – Protection des biens et de l'environnement (unité U32) et E33 – Sécurité publique (unité U33).

## **2. Sous-épreuve E32 – Protection des biens et de l'environnement (U32) – Coef.4**

***2.1 Evaluation par épreuve ponctuelle pour les candidats de la voie scolaire dans un établissement privé, ceux des CFA non habilités, ceux relevant de l'enseignement à distance ou de la formation continue conduite dans un établissement privé et les salariés justifiant de trois années d'activité professionnelle***

Cette sous-épreuve se déroule en **deux parties** :

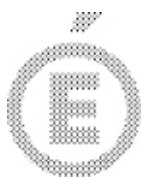
- la **première partie**, sous la forme d'une situation simulée ou reconstituée, consiste à gérer une situation au cours de laquelle seront évalués :

- . le respect des procédures
- . la maîtrise des techniques d'intervention
- . le compte rendu

Les consignes relatives à l'organisation de la partie 1 sont décrites dans **l'annexe III**.

- la **seconde partie**, sous la forme de tests physiques, consiste à évaluer la capacité physique du candidat à intervenir. La réalisation des tests de condition physique des sapeurs-pompiers professionnels est le support de cette évaluation.

Les consignes relatives à l'organisation de la partie 1 sont décrites dans **l'annexe IV**.



6/7

## ***2.2 Evaluation par contrôle en cours de formation pour les candidats de la voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, pour ceux des CFA habilités et ceux des formations continues conduites dans un établissement public***

Le contrôle en cours de formation comporte :

- trois situations d'évaluation, organisées dans un service de sécurité incendie et de secours, réalisées sous la forme d'une situation simulée ou reconstituée
- les grilles d'évaluation des périodes de formation en milieu professionnel qui évaluent l'atteinte des objectifs de formation en matière de savoir-faire et de savoir-être.

La proposition de note finale est arrêtée conjointement par le tuteur du service d'accueil et le professeur (ou formateur) chargé des enseignements professionnels de spécialité. Elle est inscrite sur la grille d'évaluation (**annexe VII**) et transmise au jury.

### **3. Sous-épreuve E33 – Sécurité publique (U33) – Coef.3**

#### ***3.1 Evaluation par épreuve ponctuelle pour les candidats de la voie scolaire dans un établissement privé, ceux des CFA non habilités, ceux relevant de l'enseignement à distance ou de la formation continue conduite dans un établissement privé et les salariés justifiant de trois années d'activité professionnelle***

Il s'agit d'une évaluation écrite d'une durée de 2 heures consistant en une étude de cas relative à la sécurisation d'un site, d'un bâtiment, ou au déroulement d'une manifestation publique à caractère sportif, social, ou festif dans un contexte normal.

#### ***3.2 Evaluation par contrôle en cours de formation pour les candidats de la voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, pour ceux des CFA habilités et ceux des formations continues conduites dans un établissement public***

Le contrôle en cours de formation comporte :

- deux situations d'évaluation
- la prise en compte des grilles d'évaluation des périodes de formation en milieu professionnel qui évaluent l'atteinte des objectifs de formation en matière de savoir-faire et de savoir-être relatifs à la permanence du service.

La proposition de note finale est arrêtée conjointement par le tuteur du service d'accueil et le professeur (ou formateur) chargé des enseignements professionnels de spécialité. Elle est inscrite sur la grille d'évaluation (**annexe VIII**) et transmise au jury.



7/7

## V – CORRECTIONS - JURY :

Les corrections des épreuves écrites seront organisées par les académies pilotes désignées sur l'annexe IX.

### Jury :

Le jury sera présidé par un enseignant chercheur. Il sera composé de professeurs appartenant à l'enseignement public et, sauf impossibilité d'au moins un professeur appartenant à l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en CFA ou en section d'apprentissage et pour un tiers au moins de membres de la profession intéressée par le diplôme, choisis en nombre égal parmi les employeurs et les salariés.

Pour le Recteur et par délégation,  
Le Chef de la Division des Examens et concours

Frédéric PHILIPPE

**ANNEXE I****MÉTROPOLE**  
**Session de juin 2009**Baccalauréat professionnelSécurité-préventionCalendrier des épreuves

<b>EPREUVES</b>	<b>DATES</b>	<b>HORAIRE</b>
Français - U.51	22 juin 2009	09 H 30 à 12 H 00
Histoire-géographie - U.52	22 juin 2009	14 H 00 à 16 H 00
Langue vivante - U.4	23 juin 2009	08 H 00 à 10 H 00
Epreuve scientifique et technique - mathématiques - U.12	23 juin 2009	10 H 30 à 11 H 30
Education artistique-arts appliqués - U.6	23 juin 2009	14 H 00 à 17 H 00
Epreuve scientifique et technique - cadre de la sécurité et de la prévention - U.11	24 juin 2009	09 H 00 à 12 H 00
Epreuve de sécurité de l'entreprise - U2	24 juin 2009	14 H 00 à 16 H 00
Epreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel - sécurité publique – U33	25 juin 2009	09 H 00 à 11 H 00
- secours à personnes – U31	A l'initiative des académies	
- protection des biens et de l'environnement – U33	A l'initiative des académies	



# Consignes d'organisation

## Épreuve 3 : Épreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel.

### Épreuve 31 : Secours à personnes

Cette épreuve prend appui sur des situations liées au secours à personnes simulées ou reconstituées. Par conséquent, une activité professionnelle la plus proche possible de la réalité doit être conçue par les sapeurs pompiers en étroite collaboration avec les professeurs concernés de l'Éducation Nationale. Cette préparation doit être prévue quelques jours avant la date de l'épreuve sous l'autorité de l'Inspecteur de l'Éducation Nationale.

Des consignes de réalisation, illustrées par un exemple de mise en situation, ont été préparées à l'attention des membres de la commission d'évaluation ainsi qu'une grille d'évaluation E31–Secours à personnes.

#### **LES PERSONNELS A CONVOQUER**

##### **1) Pour la préparation de l'épreuve :**

- deux sapeurs pompiers dont au moins un chef d'agrès et un titulaire de la qualification PAE1 (Pédagogie Appliquée aux Emplois/Activités de classe 1),
- au moins un enseignant chargé de la partie professionnelle.

Cette réunion aura pour objet de préparer plusieurs situations d'évaluation y compris les grilles intermédiaires pour que le candidat puisse procéder au tirage au sort d'un sujet. Un exemple de situation et sa grille intermédiaire sont proposés dans les consignes remises à la commission d'évaluation.

##### **2) Pour le déroulement de l'épreuve :**

- le candidat sera averti qu'il doit se munir d'un Équipement de Protection Individuelle réglementaire (EPI) en adéquation à l'activité,
- deux sapeurs pompiers dont au moins un chef d'agrès et un titulaire de la qualification PAE1 (Pédagogie Appliquée aux Emplois/Activités de classe 1),
- au moins un enseignant chargé de la partie professionnelle,
- deux sapeurs pompiers titulaires de la qualification SAP1 (Secours A Personnes niveau 1) qui joueront les rôles d'équipiers secouristes.

**NOTA** : la victime pourra être jouée par un des membres de la commission d'évaluation.

#### **LE LIEU**

Cette épreuve peut se dérouler aussi bien dans les Centres de Formation (ou dans les Centres d'Incendie et de Secours) que dans les établissements scolaires.

#### **LES MOYENS MATÉRIELS**

- un VSAV normalisé,
- une trousse de maquillage (si grimage),
- un mannequin adulte,
- deux Émetteurs/Récepteurs Portatifs.

## Consignes d'organisation

### Épreuve 3 : Épreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel.

#### Épreuve 32 – Partie 1 : Gestion d'une situation

Cette épreuve prend appui sur des situations liées à la protection des biens et de l'environnement. Par conséquent, une activité professionnelle la plus proche possible de la réalité doit être conçue par les sapeurs-pompiers en étroite collaboration avec les professeurs concernés de l'Éducation Nationale. Cette préparation doit être prévue quelques jours avant la date de l'épreuve sous l'autorité de l'Inspecteur de l'Éducation Nationale.

Des consignes de réalisation, illustrées par un exemple de mise en situation, ont été conçues à l'attention des membres de la commission d'évaluation ainsi qu'une grille d'évaluation E32–Partie 1–Gestion d'une situation.

#### LES PERSONNELS A CONVOQUER

##### 1) Pour la préparation de l'épreuve :

- deux sapeurs-pompiers au minimum, sous-officiers, titulaires de la FAE (Formation d'Adaptation à l'Emploi) de chef d'agrès,
- au moins un enseignant chargé de la partie professionnelle.

Cette réunion aura pour objet de préparer plusieurs situations d'évaluation y compris les grilles intermédiaires pour que le candidat puisse procéder au tirage au sort d'un sujet. Un exemple de situation et sa grille intermédiaire sont proposés dans les consignes remises à la commission d'évaluation.

##### 2) Pour le déroulement de l'épreuve :

- le candidat doit être averti qu'il doit se munir d'un Équipement de Protection Individuelle réglementaire (EPI) en adéquation à l'activité,
- deux sapeurs-pompiers au minimum, sous-officiers, titulaires de la FAE (Formation d'Adaptation à l'Emploi) de chef d'agrès,
- deux sapeurs-pompiers :
  - o **Intervention type 1** : un, jouera le rôle de conducteur et l'autre, le rôle d'équipier.
  - o **Intervention type 2** : un, jouera le rôle de chef d'équipe et l'autre, le rôle d'équipier.
 A ce titre, ils doivent posséder les unités de valeur correspondantes à l'emploi.
- au moins un enseignant chargé de la partie professionnelle.

**NOTA** : la victime, en cas de besoin, pourra être jouée par un des membres de la commission d'évaluation.

#### LE LIEU

Les compétences à tester nécessitent une organisation particulière. Cette épreuve doit donc se dérouler dans les Services Départementaux d'Incendie et de Secours (SDIS).

#### LES MOYENS MATÉRIELS

Les matériels nécessaires ne peuvent donner lieu à une liste précise, dans la mesure où ils sont fonction de la situation choisie. Toutefois, certains d'entre eux sont incontournables comme :

- un FPT (Fourgon Pompe Tonne) armé réglementairement,
- un VTU (Véhicule Tout Usage).

## Consignes d'organisation

**Épreuve 3 : Épreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel.**

### **Épreuve 32 – Partie 2 : Capacité physique des candidats à intervenir**

Cette épreuve prend appui sur les tests de conditions physiques, par sondage, des sapeurs-pompiers professionnels. Elle consiste à vérifier les aptitudes du candidat à l'endurance cardio-vasculaire et à réaliser des appuis faciaux. Il n'est pas nécessaire de prévoir une préparation spéciale au préalable à la journée de déroulement des tests. En effet, deux épreuves physiques sont testées selon des barèmes précis définis dans les consignes de réalisation. Elle se déroule sous l'autorité de l'Inspecteur de l'Éducation Nationale.

#### **LES PERSONNELS A CONVOQUER**

**Pour le déroulement de l'épreuve :**

- le candidat : ce dernier doit être averti qu'il doit se munir d'un équipement de sport adapté aux activités,
- deux sapeurs-pompiers au minimum, dont au moins un OSSP (Opérateur Sportif Sapeurs-Pompiers) ou un ESSP (Éducateur Sportif Sapeurs-Pompiers) :
- au moins, un enseignant chargé de la partie Éducation Physique et Sportive.

#### **LE LIEU**

Il est souhaitable de profiter de la logistique mise à disposition par les SDIS lors des épreuves E31 et E32 – Partie 1 pour faire passer cette épreuve. Un autre lieu peut être choisi, à condition de respecter les conditions matérielles définies ci-dessous.

#### **LES MOYENS MATÉRIELS**

- terrain plat d'au moins 22 mètres permettant de marcher ou courir,
- générateur de bip ou supports sonores fournis par les SDIS,
- tapis de sol.

<b>Académie de</b>	<b>Établissement</b> :..... .....
--------------------	--------------------------------------

**BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL  
SÉCURITÉ - PRÉVENTION**

**E2 : Épreuve de sécurité de l'entreprise (Coefficient 2)**

**CCF**

*Nom, Prénom du candidat* : .....

*Proposition de la note finale*

1 <sup>ère</sup> situation	<p><i>Étude d'une mise en sûreté d'un site et de ses matériels</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Analyser une situation.</i></li> <li>- <i>Établir un programme d'intervention.</i></li> <li>- <i>Présenter oralement.</i></li> </ul>	/ 20
2 <sup>ème</sup> situation	<p><i>Les règles d'hygiène et de sécurité à appliquer au sein de l'entreprise.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Analyser une situation.</i></li> <li>- <i>Mettre en œuvre des mesures de prévention.</i></li> <li>- <i>Produire un support écrit</i></li> </ul>	/ 20
	Proposition de note	/ 40

**Professeur ou Formateur :**

**Nom, Prénom :**

**Signature :**

# BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL SÉCURITÉ - PRÉVENTION

## GRILLE D'ÉVALUATION E2 en CCF Sécurité de l'entreprise (Coefficient 2)

### PREMIÈRE SITUATION D'ÉVALUATION

#### Étude d'une mise en sûreté d'un site et de ses matériels sensibles.

##### ANALYSER LA SITUATION

Le candidat analyse la situation du site et les risques potentiels.  
Les éléments du POI (Plan d'Opérations Internes) sont pris en compte

**/6**

##### ÉTABLIR LE PROGRAMME D'INTERVENTION

Le candidat identifie les différents types d'installation techniques et leur fonctionnement, il repère les risques extérieurs d'origine naturelle ou technologique et détecte les comportements suspects

**/10**

**/20**

##### PRÉSENTER ORALEMENT AVEC CLARTÉ ET COHÉRENCE

Construction, plan, enchaînement des parties, rigueur de l'exposé, clarté des informations transmises, respect du temps

**/4**

### DEUXIÈME SITUATION D'ÉVALUATION

#### Les règles d'hygiène et de sécurité à appliquer au sein d'une entreprise

##### ANALYSER LA SITUATION

Le candidat exploite l'ensemble de la documentation, la situation de travail ou d'urgence est analysée et les principales données sont identifiées. Les risques et les problèmes sont hiérarchisés en se référant à la réglementation du code du travail

**/6**

##### METTRE EN ŒUVRE LES MESURES DE PRÉVENTION

Le candidat propose des mesures de prévention adaptées et des solutions pertinentes en tenant compte des règles d'hygiène et de sécurité et en respectant les consignes et les procédures

**/10**

**/20**

##### PRODUIRE UN ÉCRIT RIGOUREUX ET DE QUALITÉ

**/4**

**NOTE sur 40**

### APPRÉCIATIONS DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Points faibles :

Points forts :

<b>Académie de</b>	<b>Établissement :</b> ..... .....
--------------------	---------------------------------------

**BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL  
SÉCURITÉ - PRÉVENTION**

**E3 : Épreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel  
(CCF)**

**E 31  
Secours à personnes (Coefficient 3)**

*Nom, Prénom du candidat : .....*

*Proposition de note finale*

<b>P.F.M.P.</b>	<i>Prendre en compte les Périodes de Formation en Milieu Professionnel</i>	<b>/ 24</b>
<b>Situation 1</b>	<i>Prise en compte d'une victime et organisation de son transport</i>	<b>/ 24</b>
<b>Situation 2</b>	<i>Application des mesures d'hygiène et de sécurité individuelles et collectives aux équipements armant le VSAV</i>	<b>/ 12</b>
	<b>Note Globale :</b>	<b>/ 60</b>
<b>Professeur ou Formateur :</b>		<b>Tuteur :</b>
Nom Prénom :		Nom Prénom :
<i>Signature :</i>		<i>Signature :</i>

## Compétences professionnelles

<b>S'informer - communiquer</b>	Prévu	Réalisé	Appréciation	TI	I	S	TS
<p>• <b>C1.1 Communiquer</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Maîtriser l'utilisation des moyens de transmission et appliquer la procédure radio</li> <li>• Respecter la tenue et ou respecter le cérémonial</li> </ul> <p>(2 sous compétences à évaluer sur 2)</p>	<input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>
<p>♦ <b>C1.4 Communiquer avec la hiérarchie</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Traiter et transmettre l'information et /ou le renseignement selon les procédures en vigueur</li> <li>• Alerter et rendre compte</li> </ul> <p>(2 sous compétences à évaluer sur 2 )</p>	<input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>

<b>Prévenir</b>	Prévu	Réalisé	Appréciation	TI	I	S	TS
<p>♦ <b>C3.3 Prévention des risques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Utiliser les équipements de protection adaptés à la situation.</li> <li>• Identifier et signaler les risques et les situations à risques et faire appliquer les consignes de sécurité spécifiques à un site ou à un type d'installation.</li> </ul> <p>(2 sous compétences à évaluer sur 2 )</p>	<input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>

<b>Intervenir</b>	Prévu	Réalisé	Appréciation	TI	I	S	TS
<p>♦ <b>C4.3 Intervention dans le cadre du secours à personnes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Porter secours de façon isolée.</li> <li>• Porter secours en s'intégrant à une équipe.</li> <li>• Porter secours dans des situations spécifiques.</li> </ul> <p>(2 sous compétences à évaluer sur 3 )</p>	<input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>
<p>♦ <b>C4.5 Intervention dans le cadre de la sécurité routière</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Porter secours dans le cadre de la circulation routière.</li> <li>• Appliquer les techniques de protection des lieux d'un accident.</li> <li>• Protéger un point école, un passage piéton avec une gestuelle adaptée.</li> </ul> <p>(2 sous compétences à évaluer sur 3) Evaluation possible en sécurité civile ou en sécurité publique.</p>	<input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>

## Attitudes professionnelles

Toutes les attitudes doivent être évaluées.	Appréciation	TI	I	S	TS
Respect de la tenue vestimentaire professionnelle					
Respect de la hiérarchie					
Ponctualité et assiduité					
Respect du devoir de réserve et de la confidentialité					
Adaptabilité aux situations et contraintes et/ou prise d'initiatives					
Aptitude à faire preuve de vigilance					
Capacité à travailler en équipe et à assumer ses responsabilités vis-à-vis des autres membres du groupe					
Restitution des informations avec clarté					

Proposition de note (proposée, en demi-point)

Compétences professionnelles : / 15

Attitudes professionnelles : / 9

Note globale (A reporter page 1) : / 24

TI	Très insuffisant
I	Insuffisant
S	Satisfaisant
TS	Très satisfaisant



Le contrôle en Cours de formation comporte deux situations d'évaluation, organisées par le ou les professeur(s) ou formateur(s) titulaire(s) du monitorat national des premiers secours, réalisées sous la forme de situations simulées ou reconstituées.

### Situation 1 : *Prise en compte d'une victime et organisation de son transport*

Critères d'évaluation.	TI	I	S	TS
<ul style="list-style-type: none"> <li>~ Respecter l'ordre chronologique d'une opération de secours à personnes</li> <li>~ Communiquer et donner des ordres avec clarté</li> <li>~ Faire preuve d'une qualité d'écoute et de réconfort</li> <li>~ Adopter un comportement professionnel</li> <li>~ Contrôler l'état de vigilance de la victime</li> <li>~ Réagir avec rapidité et pertinence face à une situation d'urgence ou de détresse</li> <li>~Rendre compte avec précision des éléments exploitables par le corps médical</li> <li>~ Mettre en œuvre les gestes techniques et employer efficacement le matériel adapté.</li> </ul>				
Proposition de note (à reporter page 1)	..... / 24			

### Situation 2 : *application des mesures d'hygiène et de sécurité individuelles et collectives aux matériels et équipements armant le Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes*

Critères d'évaluation.	TI	I	S	TS
<ul style="list-style-type: none"> <li>~ Assurer l'état sanitaire et de propreté du VSAV</li> <li>~ Respecter les protocoles de nettoyage et de désinfection des véhicules et de leur équipement.</li> <li>~ Veiller au bon état de fonctionnement des équipements.</li> <li>~ Intégrer son action dans le plan rouge.</li> <li>~ Appliquer les mesures d'hygiène et de sécurité individuelles et collectives</li> </ul>				
Proposition de note (à reporter page 1)	..... / 12			

<b>Académie de</b>	<b>Établissement :</b> ..... .....
--------------------	---------------------------------------

**BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL  
SÉCURITÉ - PRÉVENTION**

**E3 : Épreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel  
(CCF)**

**E 32  
Protection des biens et de l'environnement (Coefficient 4)**

*Nom, Prénom du candidat :* .....

*Proposition de la note finale*

<b><i>P.F.M.P.</i></b>	<b><i>Prise en compte des Périodes de Formation en Milieu Professionnel</i></b>	<b><i>/ 16</i></b>
<b><i>Situation 1</i></b>	<b><i>Formation initiale des sapeurs pompiers professionnels de 2<sup>ème</sup> classe.</i></b>	<b><i>/ 24</i></b>
<b><i>Situation 2</i></b>	<b><i>Formation d'adaptation à l'emploi des caporaux de sapeurs-pompiers professionnels, chef d'agrès d'un véhicule tout usage.</i></b>	<b><i>/ 16</i></b>
<b><i>Situation 3</i></b>	<b><i>Réalisation des tests de condition physique des sapeurs-pompiers professionnels.</i></b>	<b><i>/ 24</i></b>
	<b>Note Globale :</b>	<b><i>/ 80</i></b>
<b>Professeur ou Formateur :</b>	<b>Tuteur :</b>	
<b>Nom Prénom :</b>	<b>Nom Prénom :</b>	
<b>Signature :</b>	<b>Signature :</b>	





## Situation 1 : Formation initiale des sapeurs pompiers professionnels de 2ème classe

### Compétences professionnelles

	Appréciation	TI	I	S	TS
<p><b>- Evaluer</b> le niveau de performance (de 0 à 24, en ½ point) dans la mise en œuvre des compétences liées à la formation initiale des sapeurs-pompiers professionnels de deuxième classe</p>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<b>Note / 24 points :</b>				

## Situation 2 : Formation d'adaptation à l'emploi des caporaux de sapeurs-pompiers professionnels, chef d'agrès d'un véhicule tout usage.

### Compétences professionnelles

	Appréciation	TI	I	S	TS
<p><b>- Evaluer</b> le niveau de performance (de 0 à 16, en ½ point) dans la mise en œuvre des compétences liées à l'adaptation à l'emploi des caporaux de sapeurs-pompiers professionnels, chef d'agrès d'un véhicule à tout usage</p>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<b>Note / 16 points :</b>				

## Situation 3 : Réalisation des tests de condition physique des sapeurs-pompiers professionnels

### Compétences professionnelles

	Appréciation	TI	I	S	TS
<p><b>- Évaluer</b> le niveau de performance des capacités physiques des candidats pour intervenir, (niveau requis des tests de condition physique des sapeurs-pompiers professionnels, de 0 à 24 points, en ½ point).</p>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<b>Note / 24 points :</b>				

<b>Académie de</b>	<b>Établissement :</b> ..... .....
--------------------	---------------------------------------

**BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL  
SÉCURITÉ - PRÉVENTION**

**E3 : Épreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel  
(CCF)**

**E 33  
Sécurité publique (Coefficient 3)**

*Nom, Prénom du candidat :* .....

*Proposition de la note finale*

<b><i>P.F.M.P.</i></b>	<b><i>Prendre en compte les Périodes de Formation en Milieu Professionnel</i></b>	<b><i>/ 18</i></b>
<b><i>Situation 1</i></b>	<b><i>Rendre compte de l'observation de la sécurisation d'un site, d'un bâtiment ou du déroulement d'une manifestation publique à caractère sportif, social ou festif.</i></b>	<b><i>/ 21</i></b>
<b><i>Situation 2</i></b>	<b><i>Présenter oralement le compte rendu des faits exposés dans la situation 1 et s'entretenir avec les membres du jury.</i></b>	<b><i>/ 21</i></b>
	<b>Note Globale :</b>	<b><i>/ 60</i></b>
<b>Professeur ou Formateur :</b>		<b>Tuteur :</b>
Nom Prénom :		Nom Prénom :
Signature :		Signature :

## Compétences professionnelles

<b>S'informer – communiquer</b>	Prévu	Réalisé	<b>Appréciation</b>	TI	I	S	TS
<p>♦ <b>C1.4 Communiquer avec la hiérarchie</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* Traiter et transmettre l'information et /ou le renseignement selon les procédures en vigueur.</li> <li>* Alerter et rendre compte.</li> </ul> <p>(2 sur 2)</p>							

<b>Analyser - évaluer</b>	Prévu	Réalisé	<b>Appréciation</b>	TI	I	S	TS
<p>♦ <b>C2.2 Communiquer avec la hiérarchie</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* Observer l'environnement à des fins de recueil d'informations et/ou de renseignements.</li> <li>* Évaluer la pertinence d'une information et/ou du renseignement et les transmettre.</li> </ul> <p>(2 sur 2)</p>							

<b>Prévenir</b>	Prévu	Réalisé	<b>Appréciation</b>	TI	I	S	TS
<p>♦ <b>C3.2 Veille et surveillance</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* Exercer une surveillance en fonction des directives reçues (patrouille).</li> <li>* Surveiller un lieu de manière statique ou mobile:</li> <li>* Participer à des escortes :</li> </ul> <p>(2 sur 3)</p> <p>♦ <b>C3.3 Prévention des risques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* Utiliser les équipements de protection adaptés à la situation.</li> <li>* Identifier et signaler les risques et les situations à risques et faire appliquer les consignes de sécurité spécifiques à un site ou à un type d'installation</li> </ul> <p>(1 sur 2)</p> <p>♦ <b>C3.4 Prévention sur un site</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* Prendre en compte les caractéristiques territoriales, économiques et humaines.</li> <li>* Prendre en compte les perturbations liées à l'environnement extérieur du site.</li> <li>* Rappeler et faire respecter les réglementations spécifiques et les conditions d'accès, de circulation et/ou d'utilisation d'un lieu.</li> <li>* Repérer les installations techniques du site</li> </ul> <p>(2 sur 4)</p>							

<b>Intervenir</b>	<b>Prévu</b>	<b>Réalisé</b>	<b>Appréciation</b>	<b>TI</b>	<b>I</b>	<b>S</b>	<b>TS</b>
<p>♦ <b>C4.2 Intervention dans le cadre de la sécurité publique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* Encadrer et protéger un rassemblement, une manifestation à caractère sportif, social, festif.</li> <li>* Participer à l'évacuation d'un espace fermé.</li> <li>* Procéder à une palpation de sécurité dans le respect de la réglementation en vigueur. (2 sur 3)</li> </ul> <p>♦ <b>C4.4 Intervention dans le cadre de la protection des biens et de l'environnement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* Lutter contre les sinistres.</li> <li>* Agir dans le cadre d'opérations diverses (sauvetage d'animaux, chutes de matériaux, ascenseur bloqué...). (1 sur 2)</li> </ul>							

## Attitudes professionnelles

Toutes les attitudes doivent être évaluées.	Appréciation	TI	I	S	TS
Respect de la tenue vestimentaire professionnelle					
Respect de la hiérarchie					
Sens du service au public					
Ponctualité et assiduité					
Respect du devoir de réserve et de la confidentialité					
Adaptabilité aux situations et contraintes et/ou prise d'initiatives					
Aptitude à faire preuve de vigilance					
Capacité à travailler en équipe et à assumer ses responsabilités vis-à-vis des autres membres du groupe					
Restitution des informations avec clarté					
<b>Note / 6 points</b>					

<b>TI</b>	Très insuffisant
<b>I</b>	Insuffisant
<b>S</b>	Satisfaisant
<b>TS</b>	Très satisfaisant



## Situations d'évaluation 1 et 2

Le candidat, durant la PFMP accomplie en sécurité publique, doit observer une situation de sécurisation.

Au terme de cette observation, il doit rendre compte des faits observés, produire et remettre à sa hiérarchie un document informatisé selon les règles du formalisme en vigueur (situation 1).

Le document peut être structuré selon les éléments suivants :

- ~ Présenter le cadre de la situation de sécurisation.
- ~ Indiquer les consignes de sécurisation préconisées
- ~ Relater le déroulement de la situation
- ~ Identifier et décrire les risques liés à la situation.
- ~ Décrire les techniques d'observation mises en œuvre.
- ~ Décrire les comportements adaptés et vigilants.
- ~ Transmettre les informations à la hiérarchie dans le respect du formalisme en vigueur.

Il est souhaitable d'organiser l'entretien relatif aux faits observés (situation 2) au retour de la PFMP. Il se déroule en deux temps :

- ~ exposé de la situation de sécurisation décrite : 10 minutes,
- ~ entretien avec les membres de la commission d'interrogation : 20 minutes

Cet entretien, qui prend appui sur la situation décrite et exposée, permet aux membres de la commission d'évaluation de solliciter le candidat pour des approfondissements, des justifications...

La commission d'interrogation, composée d'un enseignant chargé des enseignements professionnels et d'un professionnel du secteur de la sécurité publique, procédera, au sein de l'établissement de formation, à l'évaluation des situations 1 et 2

**Situation 1 : Rendre compte par écrit de l'observation de la sécurisation d'un site, d'un bâtiment, ou le déroulement réel d'une manifestation publique à caractère sportif, social ou festif.**

Critères d'évaluation.	TI	I	S	TS
~ La présentation du contexte est réalisée avec précision et cohérence ~ Les consignes de sécurisation préconisées sont présentées avec exactitude. ~ Les risques liés à la situation sont identifiés et décrits avec précision. ~ Le déroulement de la situation est relaté fidèlement ~ Les techniques d'observation mises en œuvre sont clairement identifiées et décrites. ~ Les informations transmises à la hiérarchie sont fiables et exploitables. ~ Le compte rendu est respectueux du formalisme en vigueur.				
Proposition de note / 21				

**Situation 2 : Présenter oralement le compte rendu de la situation 1**

Critères d'évaluation.	TI	I	S	TS
Dynamisme de la présentation et indépendance par rapport aux notes cohérence, rigueur et clarté de l'exposé utilisation d'un langage professionnel adapté  Degré d'appropriation par le candidat de la situation décrite Sens de la relation (politesse et courtoisie) Qualité du comportement non verbal (attitudes et présentation) Qualité d'écoute et pertinence des réponses apportées				
Proposition de note	..... / 21			

## Baccalauréat Professionnel « Sécurité – Prévention »

### Tableau des pilotages en matière d'organisation

SPÉCIALITÉS TERTIAIRES	ACADÉMIES AUTONOMES	ACADÉMIES		CANDIDATS INDIVIDUELS
		Pilotes	Rattachées	
SÉCURITÉ-PRÉVENTION (Clermont-Ferrand)	La Réunion	Clermont-Ferrand	Bordeaux, Limoges, Orléans-Tours, Poitiers	Caen
		Dijon	Nancy-Metz	Besançon, Strasbourg, Reims
		Lyon	Grenoble	
		Montpellier	Aix-Marseille	Corse, Nice, Toulouse
		Nantes	Rennes	
		Amiens	Lille, Siec	Rouen, Guadeloupe, Guyane, Martinique